

lait pas laisser au conférencier, en pleine capitale, une tribune d'où il pourrait un jour ou l'autre s'échapper quelque parole libre et indépendante; la première période de cet enseignement salubre prit donc fin en 1809. Fontanes, qui savait apprécier le caractère et le talent de Frayssinous, voulut atténuer l'effet d'une ombrageuse mesure en le nommant inspecteur de l'Académie de Paris, et put lui offrir cette place après six mois d'efforts employés, disait-il, à *tourner l'Empereur*. Ces fonctions le rapprochaient encore de la jeunesse qu'il aimait et cherchait à attirer vers les doctrines chrétiennes. Lorsque Fontanes cessa, en 1815, d'être grand-maître de l'Université, Frayssinous n'oublia pas d'exprimer à son ancien protecteur des sentiments de gratitude et d'intérêt.

Après la chute de Napoléon, Frayssinous reparut à Saint-Sulpice et employa trois discours successifs à considérer la révolution française dans ses causes, dans ses effets, dans ses suites et sa fin. On a loué beaucoup trop ces trois discours: ils pouvaient agréer singulièrement à l'époque où ils furent prononcés, mais ils manquent de profondeur et offrent seulement quelques heureux passages, que l'orateur reprit plus tard pour l'*Oraison funèbre du prince de Condé* et pour l'*Eloge de Jeanne d'Arc*. Frayssinous transportait dans la tribune sacrée les ardeurs politiques auxquelles jadis il avait eu raison de ne vouloir pas sacrifier, et autorisait de son exemple ce fâcheux entraînement qui porta un certain nombre de prédicateurs à mêler parfois aux questions de doctrine et de morale les débats du parlement et du journalisme. Au reste, les discours sur la révolution n'ont été imprimés qu'après la mort de l'auteur, dans les *Conférences et discours* inédits, que M. l'abbé Dassance publia en 1843 (1).

Les honneurs et la faveur royale vinrent trouver Frayssinous. Il fut d'abord nommé inspecteur général des études, et, après les Cent jours, membre de la commission d'instruction publique; mais, son caractère bienveillant et facile ne put tenir devant le ton hautain et dogmatique de Royer-Collard, qui en était

(1) Paris, Le Clerc, 1843; 1 vol. in-8°, ou 2 vol. in-12.